IMPORTANCE DE LA PRODUCTION D'HUILE DE PALME DANS LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE EN RD CONGO

Albert BALOWE MUANZA
Professeur à l'Université Pédagogique de Kananga (UPKAN).
balowealbert6@gmail.com

Introduction

Le palmier élaeis est connu des populations congolaises depuis des lustres. Son exploitation et la production d'huile qui en découle furent nettement valorisées avec l'avènement de la colonisation aussi bien au niveau de la production paysanne qu'industrielle, constituant durant de nombreuses années, les premières ressources agricoles d'exportation. En 1959, les produits de l'élaeis représentaient 11,5% de l'ensemble des exportations congolaises contre 1,1% pour le diamant, 6% pour le cobalt[1]. En 1960, la RD Congo se plaçait en deuxième position des fournisseurs mondiaux d'huile de palme avec 176.000 tonnes par an[2].

Selon Henri Nicolaï, on y voyait la marque d'un incontestable succès. Depuis lors, ces exportations n'ont cessé de diminuer, si bien qu'au début du 21e siècle, elles ont totalement disparu[3]. Quelques questions méritent d'être posées : Pourquoi l'effondrement brutal des activités des produits du palmier élaeis ? Comment appliquer les leçons de succès du passé pour la relance de ce secteur ?

En réalité, la descente aux enfers de la production et des exportations d'huile de palme fut un processus lent apparu à l'orée de l'indépendance avec un tournant remarquable au cours de la décennie 1980 où les statistiques étaient déjà quasiment nulles. Cette situation serait largement imputable à des politiques agricoles inadéquates.

1. M'BELA BOLEKOLAKA, « Crise de la production agricole au Zaïre : le cas de l'huile de palme », in *Zaïre-Afrique* (février 1982), n°162, p. 71.
2. RÉPUBLIQUE DU ZAÏRE, *Le Zaïre économique, Kinshasa-Gombe*, Bureau du Président fondateur, 1983, p. 106.
3. Henri NICOLAÏ, « Le Congo et l'huile de palme. Un siècle. Un cycle ? », in *Belgeo. Revue belge de géographie*, n°4, 2013, p. 2, en ligne sur https://journals.openedition.org, consulté le 15.04.2025.

Parallèlement, le rapport annuel de la Banque Centrale du Congo de 2024 indique que le pays avait besoin de 400.000 tonnes d'huile de palme pour satisfaire sa consommation interne, mais il n'en produisit que le un dixième[4]. Le reste était couvert par les importations qui ont le désavantage de faire perdre d'importantes ressources en devises étrangères dans un pays où le potentiel agricole et humain de l'huile de palme est énorme. Cette situation a contribué *de facto* au processus de désindustrialisation de l'économie congolaise, en affectant, non seulement la formation des prix sur le marché local, mais aussi en provoquant la fermeture des unités de production tributaires de la production d'huile de palme, notamment des huileries, des savonneries, des industries agro-alimentaires et de beauté ainsi que des industries des biocarburants. Comme corollaire, on assiste à la suppression d'emplois, à la précarité des conditions de vie des populations, à la fuite des capitaux et au désinvestissement.

À l'inverse, à l'ère du développement durable, les plantations de palmier à huile sont devenues une menace pour les forêts tropicales du Bassin du Congo[5], car elles empiètent sur les terres protégées et communautaires, entrainant les violations présumées des droits de l'homme, et surtout la déforestation illégale de plus en plus croissante[6]. Comment concilier les deux paradigmes apparemment opposés sans contredire l'idée que la culture du palmier à huile est un catalyseur de la croissance économique ?

Cette dernière option permet d'inscrire cette étude dans la tradition séculaire des physiocrates suivant laquelle les capitaux qui ont déclenché la révolution industrielle contribuant au développement des pays du Nord provenaient pour la plupart des campagnes, donc de l'agriculture ou d'une couche paysanne[7]. Historiquement, on admet que l'agriculture a contribué, plus ou moins amplement selon les pays et selon les périodes, au financement de la construction industrielle en participant à la mobilité des capitaux, en recourant aux emprunts publics, nationaux et extranationaux, et en soutenant les banques[8].

C'est dans l'approche de la révolution verte que certains pays de l'Asie et de l'Amérique latine ont connu une émergence économique fulgurante. Déjà en 1962, René Dumont alertait sur le rôle pivot de l'agriculture dans le développement des pays d'Afrique subsaharienne en encourageant les

4. « Zoom Eco », en ligne sur https://zoom.eco;net, consulté le 14.04.2025.
5. Le Bassin du Congo s'étend sur six pays : le Cameroun, la République centrafricaine, la RD Congo, la République du Congo, la Guinée équatoriale et le Gabon.
6. EIA, *Le développement du palmier à huile dans le Bassin du Congo : opportunité versus injustice*, Washington DC, Environmental Investigation Agency, 2009, en ligne sur https://static.us.eia.org, consulté le 15.04.2025.
7. Paul BAÏROCH, *Révolution industrielle et sous-développement*, Paris, Sedes, 1969, p. 49.
8. MWANIA KIBANZA, *Développement urbain, développement rural et lutte contre la pauvreté. Créations d'opportunités, renforcement de capacité et réduction de la pauvreté*, Berlin, Éditions universitaires européennes, 2010, p. 61.

Africains à reprendre en main leur agriculture[9]. Cette option est d'autant plus plausible pour la RD Congo que près de 70% de sa population vit en milieu rural, dépendant largement de l'activité agricole. Du coup, l'agriculture demeure la voie privilégiée pour sortir le pays de l'impasse de la faim et du sous-développement.

Pour y parvenir, il faut réunir les conditions de viabilité, de diversification et de compétitivité des exploitations agricoles, avec une politique plus tournée vers l'incitation du secteur privé, grand pourvoyeur des initiatives dans l'économie agricole. Il va sans dire que la compétitivité et la viabilité des exploitations ainsi que la diversification des sources de revenus ne sont possibles qu'en identifiant les véritables secteurs porteurs de croissance.

La production d'huile de palme semble répondre à cette condition au regard de la place qu'elle a occupée au Congo-Belge, au rôle qu'elle peut jouer dans la croissance économique, à sa part dans la balance des paiements et enfin, à sa place dans la réduction de la pauvreté et au développement durable.

Nous analysons, dans cette étude, les différentes étapes de l'exploitation du palmier élaeis depuis ses origines et ses aires de diffusion, en mettant en évidence les mutations systémiques survenues dans son exploitation, sans négliger sa place dans la transition verte.

1. Foyers et usages du palmier élaeis

Selon la classification de Vavilov[10], le palmier élaeis est une plante d'origine africaine dont le berceau se trouve en Afrique de l'Ouest. L'existence du palmier à huile avait été signalée en Afrique dès le milieu du 15e siècle[11]. Toutefois, les immenses peuplements du palmier élaeis sont également attestés en Afrique Centrale équatoriale. Le palmier élaeis est donc parmi les vieilles plantes connues en RD Congo où il a existé une forte densité de palmeraies naturelles, et où les méthodes culturales ancestrales de sa domestication ont fait leurs preuves dans les villages.

Les Congolais considéraient le palmier élaeis comme l'un des meilleurs arbres créés par Dieu à cause de son utilité diversifiée. C'est un arbre qui fait partie de la panoplie de leurs plantes alimentaires, dont l'huile obtenue est une denrée alimentaire de base qui se retrouve dans la cuisine congolaise comme ingrédient de routine et de conservation des aliments. En même temps, elle demeure d'usage courant dans la fabrication du savon, des médicaments et des cosmétiques.

9. René DUMONT, *L'Afrique noire est mal partie*, Paris, Seuil, 1962, en ligne sur https://www.decitre.fr, consulté le 16.04.2025.
10. Joseph KI-ZERBO, *Histoire générale de l'Afrique I. Méthodologie et préhistoire*, Paris, Présence Africaine, 1986, p. 385.
11. Henri NICOLAÏ, *art.cit*., p. 2.

Aussi, du palmier élaeis, on peut produire du vin, des larves, du sel et des balais. On peut également obtenir des matériaux de construction des habitations et des engrais. Ainsi, le palmier à huile est protégé et sa culture se transmet de génération en génération, particulièrement dans les milieux ruraux et périurbains.

Cependant, le palmier élaeis comprend davantage des usages plus étendus dans le monde. Hormis les produits de l'huile de palme extraite de la pulpe et celle des palmistes à partir de l'amande, il existe nombreux sous-produits dérivés de la production des huiles de palme et des palmistes. C'est le cas notamment des tourteaux à usage diversifié, du compostage pour l'amendement du sol, des rafles, des fibres et des coques qui sont des effluents liquides recyclés et valorisés en tant qu'apports organiques ou en combustibles pour la bioénergie[12].

2. Mode d'exploitation du palmier élaeis par la cueillette (1885-1911)

La production d'huile de palme au cours de la période précoloniale répondait aux besoins de la demande domestique dans le cadre de l'économie de subsistance. Les techniques de production étaient rudimentaires n'ayant pour base que la cueillette[13]. Jusqu'à l'époque de l'État Indépendant du Congo (EIC), la culture du palmier élaeis était encore aléatoire, compensée néanmoins par la présence des vastes palmeraies naturelles localisées partout dans les anciennes régions congolaises de l'Équateur, de la Province Orientale, du Kwilu, du Mayumbe et du Kasaï[14]. Déjà, l'huile de palme produite en excédent entrait dans les échanges commerciaux locaux, interrégionaux, y compris internationaux, suivant le système de relais qui se faisait de proche en proche, ou celui des réseaux commerciaux qui avait lieu entre le producteur et l'acheteur final. À partir du 19e siècle, les factoreries européennes implantées spécialement au Mayumbe au Kongo Central exportaient l'huile de palme vers les lointaines régions européennes[15].

L'exploitation des palmeraies naturelles du Mayumbe en 1887, par exemple, permit à l'EIC d'exporter 1.028.022 kg d'huile de palme et 2.953.886 kg des palmistes pour une valeur de 1.053.390 francs. En 1908, ces exportations passèrent du simple au double, tandis que la valeur en franc décupla[16]. Comparées aux exportations de caoutchouc, d'ivoire et de copal

12. Cécile BESSOU et Alain RIVAL, *Palmier à huile : État des lieux sur la déforestation et les standards de durabilité, Rapport d'étude pour le ST-Foret de l'AFD*, décembre 20202, Montpellier, p. 14, en ligne sur https://www.deforestationimportee.ecologie.g, consulté le 01.05.2025.
13. Edgar VAN DER STRAETEN, *L'agriculture et les industries agricoles au Congo Belge*, Bruxelles, Cuypers, 1945, p. 30.
14. RÉPUBLIQUE DU ZAÏRE, *Le Zaïre économique…op.cit*., p. 106.
15. André-Bernard ERGO, *Des Bâtisseurs aux contempteurs du Congo Belge*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 58.
16. *Ibid.*

de la même période, celles des produits de l'élaeis étaient prépondérantes. Elles corroborent, dès le début du régime léopoldien, l'intérêt porté sur ces produits pondéreux, dont le trafic à grande échelle était pourtant entravé à la fois par les difficultés d'accès aux régions éloignées des côtes maritimes et le coût élevé de transport.

En réalité, ces précoces exportations étaient encouragées dans le contexte de l'économie de rapine qui caractérisait l'EIC. Les progrès énormes réalisés dans l'industrie chimique européenne stimulèrent l'augmentation de la demande d'huile de palme, qui trouva des débouchés dans les industries alimentaires, les savonneries, la métallurgie, la stéarinerie, les compagnies de chemin de fer, etc.[17] Les compagnies concessionnaires au service de l'État léopoldien s'implantèrent en vue de l'exploitation des produits de l'élaeis, tandis que les Africains furent astreints aux travaux forcés pour le compte de ces compagnies.

L'ouverture au trafic des chemins de fer Matadi-Léopoldville en 1898 et du Mayumbe en 1901 impulsa le volume de la production exportée. La production d'huile et des palmistes devint une activité familiale, voire clanique, impliquant hommes, femmes et enfants. Le concassage manuel des noix de palme obligea les ménages à abandonner par force leurs activités habituelles de subsistance au profit de la livraison des palmistes au concessionnaire. Ce qui engendra la précarité des conditions de vie de ces populations désormais exposées à la famine et à la pauvreté.

Le contexte de la politique léopoldienne du gain immédiat ne favorisa pas la culture du palmier élaeis. André Ergo note que le décret du 15 août 1889 qui prévoyait de planter 50 millions de palmiers élaeis sur 50.000 ha fut illusoire dans la mesure où la cueillette se poursuivait à grande échelle jusqu'en 1910, année au cours de laquelle quelques tentatives d'ouverture des plantations d'élaeis furent amorcées au Mayumbe[18].

3. Implications socio-économiques des Huileries du Congo belge à partir de 1911

Au demeurant, le brusque effondrement des cours mondiaux du caoutchouc sylvestre et la flambée des prix des produits de l'élaeis sur les marchés internationaux déterminèrent le pouvoir colonial belge à tourner son regard vers les produits du palmier élaeis. Ces derniers, bien connus du régime léopoldien, devinrent le principal produit agricole d'exportation et la principale source des revenus monétaires des populations autochtones, astreintes au paiement de l'impôt en argent.

Le pouvoir colonial fit appel au secteur privé à la faveur de la convention signée entre la colonie et la firme anglaise Unilever. Cette convention

17. Edgar VAN DER STRAETEN, *op.cit.,* pp. 112-115.
18. André-Bernard ERGO, *op.cit*., p. 58.

favorisa, en 1911, la création d'une société dénommée Huileries du Congo belge (HCB), capable d'immobiliser d'énormes capitaux dans la prise en charge de l'exploitation des palmeraies naturelles du Congo, d'introduire une économie moderne des plantations sur des superficies étendues tout en procédant à la mécanisation de production d'huile de palme et d'implanter les œuvres sociales ainsi que les infrastructures de base, en construisant des écoles, des centres de santé et des routes[19].

Ainsi, les HCB obtinrent le droit d'exploiter les palmeraies naturelles en amont de Pool Malebo sur un immense territoire de 5.654.880 ha le long du fleuve Congo et de ses affluents[20], avec un bail de 10 ans leur accordant l'usage des terrains dédiés à ces palmeraies pour un total pouvant atteindre jusqu'à 750.000 hectares, dans cinq cercles de 60 km de rayon chacun, dont notamment les cercles de Lusanga (Leverville), Bumba (Alberta), Barumbu (Elisabetha), Ingende (Flandria) et Basongo (Brabanta) pour une capacité de traitement de 85.000 tonnes d'huile dans leur ensemble[21]. En 1933, 26.434 ha de palmeraies furent aménagés par les HCB produisant ainsi 22.149 tonnes d'huile de palme et 11.283 tonnes de noix palmistes[22]. Au cours de la même année, la production commercialisée de l'ensemble de la colonie était de 103.066 tonnes pour l'huile de palme et de 61.275 tonnes pour les noix palmistes[23].

L'importance prise par les HCB dans l'exploitation du palmier élaeis au début des années 1920 est traduite par sa capacité de construire dans chacune de ses cinq zones d'exploitation une huilerie capable de traiter au moins 6.000 tonnes de fruits de palme par an. De 1920 à l'aube de la seconde Guerre mondiale, le cercle de Lusanga au Kwilu qui était parmi les plus étendus, renforça sa capacité de production d'huile en quadruplant le nombre d'usines, qui passa de trois à douze, dont la plus importante traitait 24.000 tonnes de fruits par an. Dès 1921, les trois premières usines de Lusanga au Kwilu employaient 1.376 ouvriers industriels et 2.840 ouvriers agricoles, soit un total de 4.216 employés à temps plein, sans compter de nombreux coupeurs de fruits qui prestaient comme journaliers ou indépendants[24].

On comprend, dès lors, que l'implantation des usines des HCB impulsa nettement la production d'huile de palme et sa commercialisation à grande échelle aussi bien au niveau national qu'international. Cela est d'autant plus vrai qu'il y avait environ vingt usines dont la capacité quotidienne de

19. MABENG NDEAR-MADIAM, *Économie huilière dans la Province du Congo-Kasaï (1911-1933)*, Mémoire de Licence en Histoire, UNAZA/Campus de Lubumbashi, 1973, pp. 62-63, (inédit).
20. Michel MERLIER, *Le Congo de la Colonisation à l'indépendance*, Paris, Maspero, 1962, p. 66.
21. MINISTÈRE DES COLONIES, « Renseignements de l'office colonial », in *Congo*, 1926, pp. 621-622.
22. MINISTÈRE DES COLONIES, *Rapport aux Chambres*, 1933, p. 103.
23. *Ibid.*
24. MABENG NDEAR-MADIAM, *op.cit.,* p. 66.

traitement fluctuaient entre 10 et 60 tonnes de fruits[25]. Dans la région du Haut-Congo, par exemple, la production commercialisée d'huile de palme passa du simple au double dans l'espace de trois ans, soit de 1.425 tonnes en 1915 à 3.199 en 1918[26]. Ce qui ne manqua pas de stimuler la valeur des exportations d'huile de palme qui décupla en 1.000 francs courants, passant de 1.732 francs en 1911 à 15.279 francs en 1919, pour atteindre 1.675.031 francs en 1958[27]. En réalité, les HCB furent comptées parmi d'importantes firmes qui imprimèrent de la valeur ajoutée aux produits de l'élaeis, lesquels devinrent une des principales richesses du Congo belge, occupant quasiment la première place en ce qui concerne les produits végétaux.

Paradoxalement, l'intérêt porté à la culture du palmier élaeis demeura tellement faible nonobstant l'application de la convention-type qui déterminait les conditions d'acquisition des concessions des palmeraies à aménager et les possibilités d'envisager les cultures des palmiers ainsi que l'installation des usines[28]. On continua à exploiter les palmeraies naturelles aménagées au point qu'hormis quelques tentatives prometteuses des HCB, certaines firmes coloniales s'abstinrent carrément d'investir dans l'ouverture des plantations du palmier à huile. Et ce, contrairement à ce qui se passa dans les colonies anglaises où les grandes plantations financées et dirigées par les colons, parfois en association avec les autochtones, furent largement prospères.

De 1945 à la fin de la période coloniale, les HCB dominaient largement l'exploitation des produits du palmier élaeis, y compris une cinquantaine d'huileries mécaniques de taille variable tenues par la compagnie du Kasaï (CK) et quelques colons privés, lesquelles dépendaient quasiment de la cueillette sous la contrainte des fruits de palme et des noix palmistes par les Congolais[29]. Il se posa rapidement le problème de rareté de coupeurs de fruits de palme d'autant plus que le travail de coupeur exigeait une certaine spécialisation et ne procurait pas en retour de revenus substantiels. Il était donc répugné par beaucoup de Congolais. Pour résoudre ce problème, on procéda à des recrutements forcés, parfois dans des régions assez éloignées des concessions des palmeraies. Ce système de recrutements forcés et à distance ainsi que les exactions commises par les agents des sociétés huilières (HCB et CK) dans la fourniture des produits de l'élaeis furent à l'origine de la retentissante révolte Pende de 1931[30]. Il y eut fallu le décret sur les zones d'huilerie pour apporter des solutions aux problèmes causés par la crise économique mondiale de 1929.

25. Edgar VAN DER STRAETEN, *op.cit*., p. 109.
26. MABENG NDEAR-MADIAM, *op.cit*., p. 82.
27. BALOWE MUANZA, *Politique coloniale et économie huilière au Congo Belge. Cas du Kasaï (1915-1959),* Mémoire de Licence en Histoire, UNILU, 1988, p. 29, (Inédit).
28. Thomas HEYS, « Les concessions de terres rurales au Congo Belge », in *Congo*, 1922, vol. II, pp. 58-76.
29. Van DER STRAETEN, *op.cit.,* p.108.
30. SIKITELE GIZE, « Les racines de la révolte pende de 1931 », in *Études d'histoire africaine*, 1973, vol. v, pp. 109-111.

4. Innovations du décret sur les zones d'huileries de 1933

La crise économique mondiale de 1929 à 1933 engendra la chute des prix des produits du palmier élaeis sur les marchés mondiaux qui se répercuta sur les méthodes de production locale. L'huile de palme qui se vendait en 1929 sur le marché d'Anvers au cours moyen de 5.872 francs la tonne chuta en 1933 à 1.630 francs. Les palmistes valant en moyenne 3.054 francs la tonne en 1929 ne furent vendues qu'au cours moyen de 1.027 francs la tonne[31], soit une baisse respectivement de l'ordre de 72,24% et de 66,37%. Les prix des palmistes qui, à l'époque de prospérité (1927-1928), variaient entre 1 franc et 2,50 francs furent imposés dans les zones HCB à 0,30 ou 0,25 franc[32]. L'idée était d'augmenter la production tout en réduisant les prix proposés aux producteurs, pour faire face à l'adversité de la crise. Il a été établi que le travail exigé aux producteurs africains était énorme contre des revenus dérisoires.

En conséquence, les palmeraies aménagées soutenues par le système d'exploitation de cueillette à faible productivité, furent incapables de soutenir les fléchissements des cours, occasionnant le ralentissement des activités des huileries et la faillite de petites unités. Car, là où la cueillette des fruits était pratiquée, même en palmeraies aménagées, la production annuelle maximale d'un coupeur était estimée à une tonne d'huile de palme[33].

Il était crucial d'instaurer la production d'huile de palme par le système de plantations de palmiers à huile avec des graines triées, qui présentait de multiples bénéfices pour le développement d'une économie huilière durable. Le nouveau système impliquait la concentration, la régularité, la sélection et l'adaptation relative de l'outillage à la production prévue et un rendement supérieur par rapport aux palmeraies aménagées. Dans une plantation bien établie et bien suivie, l'on pouvait obtenir une croissance rapide d'une cinquantaine de palmiers par ha capables de produire dès la quatrième année des régimes des noix à fort rendement, alors qu'il fallait attendre environ dix ans pour les palmeraies naturelles[34].

Le nouveau système d'exploitation des produits d'élaeis au Congo belge fut inauguré par le décret du 20 mai 1933 sur les zones d'huileries. En fait, une zone d'huilerie était un espace géographique de 30 km au maximum dans sa grande dimension, concédée à un huilier pour un terme de 15 ans au départ, dans lequel le titulaire jouissait des avantages économiques et fiscaux énormes. Il avait le droit exclusif d'exploiter ou de faire exploiter

31. MINISTÈRE DES COLONIES, *Rapport aux Chambres*, 1933, p. 103.
32. SIKITELE GIZE, *art.cit.,* pp. 117-118.
33. Van De WALL, *Essai d'une planification de l'économie agricole congolaise*, Bruxelles, Inéac, Série technique n°61, 1960, p. 31.
34. R. VANDERWEYEN, *Notions de culture de l'élaeis au Congo Belge*, Bruxelles, Direction de l'agriculture des forêts et des élevages, 1952, p. 168.

les palmeraies croissant sur les terres dites vacantes situées dans sa zone. Sans être muni d'un permis de récolte, il jouissait d'un monopole d'achat et de traitement des produits de l'élaeis aux autochtones. Ces derniers devinrent, par la force des choses, des travailleurs non rémunérés, car ils furent obligés, dans le cadre des cultures obligatoires, de cultiver les palmiers élaeis au profit du titulaire de la zone.

Les opérations culturales reposaient sur trois activités essentielles. Il y avait d'abord un travail collectif dans le cadre de la famille pour tous les travaux allant du déboisement jusqu'à l'ensemencement. Ensuite, suivait la répartition des parcelles au prorata de planteurs ayant participé à l'exécution des travaux. Enfin, intervenait un travail individuel pour tout ce qui concernait l'entretien de la parcelle et la récolte. À la faveur de cette systématisation des activités culturales, les superficies des plantations des palmiers élaeis quintuplèrent dans 25 ans, passant de 32.778 ha en 1933 à 147.027 en 1958. En revanche, les superficies des palmeraies aménagées, graduellement remplacées par les plantations, furent divisées par deux, de 26.434 ha à 12.763 au cours de la période sous revue[35]. La vérité est que les plantations d'élaeis à base des plants et graines sélectionnés étaient de loin plus rentables que les palmeraies aménagées dont le rendement dépendait uniquement des conditions climatologiques aléatoires.

Ainsi donc, les plantations des palmiers élaeis à grand rendement favorisèrent l'installation des huileries de grande capacité tenues par les Européens, garantissant en outre le monopole de traitement industriel, de transformation et de commercialisation des produits élaeis.

Toutefois, l'ordonnance de 1933 concernant les zones d'huileries marginalisait les Africains en limitant leur fonction à celle de simples fournisseurs de produits d'élaeis pour le marché européen. Tout était mis en œuvre pour pérenniser le statut de manœuvre des Africains devenus des éternels exécutants non qualifiés et au maigre revenu. Ces Africains préfinançaient en réalité les huileries européennes en ce qu'ils étaient des planteurs bénévoles dans les plantations, travailleurs agricoles et industriels sous rémunérés, cueilleurs des fruits de palme au prix d'achat dérisoire, coupeurs des fruits des palmes maltraités et sans contrat, etc. Dans ces conditions, ils ne purent ni s'épanouir ni s'émanciper, en dépit de quelques avantages liés à l'accès aux soins médicaux lamentables, à une instruction élémentaire et à un logement précaire pour certains.

35. BALOWE MUANZA, *op.cit*., p. 63.

5. Plan décennal et production intensive d'huile de palme (1949-1959)

Le programme mis en place par le plan décennal 1949-1959 renforça la production d'huile de palme à partir des cultures pérennes des palmiers élaeis au détriment des palmeraies aménagées. Ainsi, l'importance relative des palmeraies aménagées déclina nettement et rapidement grâce au renforcement du programme des graines sélectionnées des palmiers mis au point par l'Institut National pour l'Étude Agronomique au Congo belge (INEAC) depuis 1933. Ce programme, bien que réalisé après des études pédologiques préalables, ne donna pas de résultats escomptés dans certaines régions. Ce fut le cas au Kasaï où les variétés locales des palmiers répondaient mieux aux conditions climatiques du milieu par rapport aux variétés sélectionnées de l'INEAC[36].

Le processus de la mise en valeur des zones d'huileries devint plus rapide et significatif pour conserver la propriété foncière. Sur le plan géographique, deux zones des plantations d'élaeis se distinguèrent, à savoir :

- La zone des plantations dominée par la Province de l'Équateur et la Province Orientale, où les meilleurs rendements des palmiers étaient réalisés ;
- La zone des palmeraies aménagées représentée par le Mayumbe, le Kwilu et le Kasaï[37].

La production d'huile de palme connut une augmentation significative dans la première zone où étaient localisées les régions congolaises les mieux classées du point de vue de la production grâce au recours aux plants et semences sélectionnés. On y favorisa le remplacement progressif des palmeraies naturelles aménagées ainsi que les vieilles plantations à faible rendement par des palmiers sélectionnés ayant un grand rendement et qui entrèrent en rapport au cours de la période 1949-1959[38]. Dans une plantation de palmiers sélectionnés, un homme suffisait à entretenir et à récolter trois hectares de palmiers, ce qui assurait une production de 9 à 12 tonnes d'huile par homme par an[39]. La production commercialisée d'huile de palme décupla, passant de 112.798 tonnes en 1946 à 233.272 tonnes en 1959[40].

Par ailleurs, le recours aux plantations du palmier élaeis, effectué dans le cadre individuel ou de paysannat par les Africains pour le compte des huileries européennes, favorisa l'agrandissement et la modernisation des huileries. Le phénomène de rationalisation élimina les petites usines moins rentables au bénéfice des huileries performantes capables d'exploiter

36. *Ibid.,* p. 214.
37. Van de WALL, *op.cit.,* pp. 31-43.
38. MINISTÈRE DES COLONIES, *Situation économique*, 1956, p. 39.
39. *Ibid.,* p. 31.
40. BALOWE MUANZA, *op.cit*., p. 92.

les zones d'huileries étendues. On dénombra plus d'huileries mécaniques que manuelles. Selon Henri Nicolaï, les HCB ont joué un rôle structurant dans l'espace où elles se sont exprimées. Elles avaient un réseau de vingt huileries réparties dans cinq cercles et employaient 57.500 travailleurs permanents congolais en 1959[41]. C'est la province de Léopoldville qui occupait la première place avec 177 huileries, dont 164 mécaniques et 13 manuelles. La province de l'Équateur venait en deuxième position, totalisant 102 huileries mécaniques contre 17 artisanales[42]. Ces huileries étaient évidemment l'apanage des Européens d'autant plus que le faible accès au crédit et la législation en vigueur discriminaient notablement les Africains.

Toutefois, les usines modernes permirent d'améliorer le taux d'extraction d'huile qui passa de moins de 10% avant 1950 pour environner 17% à la fin de la décennie 1950. Ainsi, pour une même quantité de fruits de palme, les nouvelles usines permettaient de fournir plus d'huile que les vieilles unités installées auparavant. En plus, la modernisation des usines avait l'avantage de réduire le travail manuel. Paradoxalement, un bon nombre d'emplois fut supprimé. La reconversion des travailleurs dans de nouveaux secteurs d'activités comme l'agriculture n'était pas du tout assurée. Ce qui provoqua l'exode rural ainsi que l'augmentation des chômeurs en ville. Les plantations sélectionnées d'élaeis permettaient d'augmenter le rendement, non seulement grâce à leur valeur intrinsèque ainsi qu'à l'utilisation des engrais, mais aussi grâce à la densité à l'hectare et la petite taille des palmeraies sélectionnées qui facilitaient le travail des coupeurs de fruits auquel cas le rendement journalier des coupeurs devint très élevé.

Bien plus, il faut noter que l'augmentation de la production était soutenue en certaines périodes, aussi bien par l'augmentation de la demande sur les marchés local et mondial que par le relèvement des cours mondiaux des produits oléagineux. Dès lors, on peut comprendre qu'une importante part de la production d'huile de palme était toujours destinée à l'exportation. Les producteurs et les exportateurs des oléagineux du Congo s'organisèrent d'ailleurs en une coopérative, en 1948, dénommée Congo Palm, laquelle largement contrôlée par les HCB, dicta sa loi en matière d'exploitation de l'économie huilière au Congo. Michael Sherril fait remarquer que les HCB contrôlaient les exportations d'huile de palme pour lesquelles elles intervenaient pour environ 50% des exportations congolaises à la fin de la période coloniale[43]. Cette économie essentiellement extravertie explique toute la controverse de la prospérité de l'économie huilière congolaise avant l'indépendance.

41. Henri NICOLAÏ, *art.cit.*, pp. 8-12.
42. BALOWE MUANZA, *op.cit.*, p. 129.
43. Michael SHERRIL, « Unilever et l'Afrique », in *Les Cahiers du CEDAF*, 1973, n°4, p. 31, https://www.africabib.org, consulté le 23.04.2025.

6. Désindustrialisation de l'économie huilière (1960-1980)

Le secteur d'huile de palme est une grande victime du processus de désinvestissement activé dès la fin de la période coloniale. Le pays indépendant a été largement dépourvu des ressources indispensables à son développement économique. Comme conséquence, les conditions de chaos se créèrent quasiment dans tous les secteurs de la vie nationale. Le désinvestissement se traduisait essentiellement par le non transfert des technologies, le vieillissement des plantations de palmiers y compris l'absence de perspectives de leur renouvellement, la négligence de la motivation de la main-d'œuvre locale pour la cueillette des régimes de fruits de palme, la rareté des coupeurs, ainsi que les difficultés de transport, de stockage et d'usinage de produits[44]. La combinaison de tous ces facteurs déclencha inévitablement la désindustrialisation de l'économie huilière en RD Congo.

La désindustrialisation se manifesta à travers le système de production industrielle d'huile de palme qui s'effondra graduellement atteignant son paroxysme au tournant de la décennie 1980, avec un taux de régression annuel moyen de l'ordre de 3,8%[45]. M'bela Bolekolaka indique que le Congo belge se classait en tête des producteurs d'huile de palme en Afrique, largement devant le Nigéria. Mais de 245.200 tonnes en 1959, la production passa à 180.000 tonnes en 1974 et 145.000 tonnes en 1977, soit une diminution de 41%[46]. En revanche, les statistiques des exportations furent catastrophiques. De 188.593 tonnes en 1959, elles sont tombées à 53.000 tonnes en 1975, à 21.495 tonnes en 1977, à 10.000 tonnes en 1979 et à zéro en 1980[47], et plus rien jusqu'à ce jour. Cela entraîne une réduction significative des revenus en monnaie étrangère. En 1958, par exemple, la valeur des exportations des produits du palmier représentait 13,9% des recettes en monnaies étrangères, alors qu'en 1977, ces exportations ne représentaient plus que 2,3%[48].

L'effondrement de la production d'huile a eu des causes à la fois internes et externes. Sur le plan interne, nous notons le contexte global de la crise congolaise des années 1960 où l'insécurité tant sur les plans socio-politique que juridique et la mauvaise gouvernance furent manifestes. Nombreuses rébellions éclatèrent dès 1963 dans la plupart des régions huilières les empêchant de fonctionner à plein régime. À ce propos, Henri Nicolaï présente une lecture détaillée en précisant, par exemple, que dans la région équatoriale, suite à la rébellion qui s'était installée autour de Kisangani, les plantations de Lukutu cessèrent toute activité pendant près de 3 ans

44. RÉPUBLIQUE DU ZAÏRE, *Le Zaïre économique…,* p. 106.
45. *Ibid.*
46. M'BELA BOLEKOLAKA, *art.cit*., 71.
47. *Ibid.*
48. *Ibid.*

de 1964 à 1967[49]. L'application de la loi Bakajika de 1966 reconnaissant à l'État la propriété exclusive et inaliénable du sol bloqua la cession des terres en propriété aux sociétés industrielles, concédant leur exploitation par des baux emphytéotiques d'une durée de 25 ans. Cette durée étant inférieure au cycle d'exploitation d'une palmeraie découragea de nouveaux investissements[50].

Il importe de souligner que la politique de la zaïrianisation de 1973, ayant abouti à la confiscation des biens aux étrangers, donnant lieu à la gestion calamiteuse des acquéreurs nationaux, est à juste titre la principale cause de la descente aux enfers de la production d'huile de palme pour le compte des huileries et du commerce international, même si l'importante société huilière des HCB et le groupe Blattner[51] n'ont pas été nationalisés[52]. Il faut également citer l'échec criant de la politique d'ajustement structurel qui consacra la désindustrialisation, le déclin des revenus et l'inertie de l'entrepreneuriat dans divers secteurs socio-économiques dans le pays, particulièrement dans l'agriculture.

Bien plus, les pillages dans les villes en 1991 et 1993 n'ont engendré que la faillite des sociétés huilières et de leurs filiales qui produisaient les savons et d'autres produits dérivés. Ainsi que le mentionne Henri Nicolaï, le maintien en activité des plantations devient de plus en plus difficile lorsque le Congo connaît une série d'événements violents. Hormis les pillages sus mentionnés, il y a eu dans ce registre la guerre de libération et une suite de rébellions qui ont occasionné l'effondrement du régime Mobutu et l'avènement du président Kabila, et qui ont été catastrophiques dans la cuvette équatoriale. Les plantations Lever au Congo (PLC)[53], par exemple, ont rencontré des difficultés croissantes pour l'acheminement de l'huile vers Kinshasa par la voie fluviale, si bien qu'elles renoncèrent à produire elles-mêmes de l'huile en vendant la plupart de leurs usines et plantations à des tiers.

Ces multiples difficultés ayant déjà réduit sensiblement les perspectives d'avenir des sociétés huilières, de nouveaux rapports de force se manifestèrent notamment dans le chef des paysans qui n'étaient plus contraints de fournir absolument leur production d'huile aux huileries. Dorénavant, les paysans préféraient produire leurs huiles à vendre

49. Henri NICOLAÏ, *art.cit.,* pp. 19-20.
50. *Ibid.,* p. 20.
51. Le Groupe Blattner était un vaste empire huilier créé par James Blattner sous la dénomination de Group Agro Pastoral (GAP).
52. Ricardo CARRERE, *Le Palmier à huile en Afrique. Le passé, le présent et le futur*, Collection du WRM sur les plantations, n°15, décembre 2010, p. 54, https://wrm.org.uy, consulté le 01.05.2025.
53. La politique de nationalisation des entreprises initiée par le régime de Mobutu fit changer la dénomination des Huileries du Congo Belge (HCB), qui devinrent les Plantations Lever au Zaïre (PLZ), qu'on appelle finalement Plantations Lever au Congo (PLC) depuis que le pays est redevenu RD Congo.

directement sur les marchés locaux plutôt que de fournir des fruits de palme aux huileries dont les prix dérisoires offerts aux producteurs ne les encourageaient pas. Ainsi, les huileries furent sous approvisionnées en matières premières et ne purent pas rentabiliser leurs activités. De plus, la disponibilité des travailleurs a particulièrement baissé dans la catégorie des coupeurs de régimes de palmiers à huile qui avaient manifesté leur aversion pour ce métier à haut risque et à faible revenu depuis la période coloniale.

D'ailleurs, la participation des autochtones au profit résultant de l'exploitation d'une de leurs ressources naturelles était insignifiante par rapport à la part prélevée par les sociétés huilières. Ils ne retiraient aucun bénéfice des opérations de transformation, de transport et finalement de vente sur le marché mondial. Or, pour une bonne part, c'étaient des tâches techniques qui auraient pu être assumées par les entrepreneurs africains depuis un certain temps. En réalité, il n'y avait eu aucune africanisation d'une filière où le transfert des techniques ne posait *a priori* aucun problème insurmontable[54].

Il en résulta une nette distinction entre la production d'huile de palme qui dorénavant reposa sur la paysannerie affaiblie par le manque d'encadrement et la production industrielle suivie des exportations qui dégringolèrent à cause de la fermeture en cascade des usines, y compris l'ensemble de la logistique y afférente. Malgré ce déficit, on assista à l'émergence quelque peu timide d'une production intérieure à la faveur de l'essor de la production d'huile domestique et artisanale.

Les causes externes de l'effondrement de la production d'huile remontent à ce que Pierre Joye et Rosine Lewin conviennent d'identifier aux trusts belges, considérés par eux comme les ennemis du Congo[55]. Il s'agit du climat d'incertitude qui s'est progressivement installé dans les milieux commerciaux, engendrant une politique généralisée de désinvestissement dans le chef des entreprises privées, laquelle politique aboutit à brève échéance à la paralysie complète du système économique. La systématisation de la fuite des investissements contribua largement à la nette régression de la plupart des productions nationales.

On assista, par exemple, à la désinstallation du siège social des HCB qui pourtant étaient une multinationale de renom au Congo, suivie du redéploiement de ses investissements. Les nouveaux projets d'investissements de cette méga entreprise furent orientés vers la Côte d'Ivoire, la Malaisie et l'Indonésie[56]. Ces nouveaux acteurs dans la production d'huile, devenus des concurrents réels de la RD Congo, mirent

54. Henri NICOLAÏ, *art.cit.*, p. 19.
55. Pierre JOYE et Rosine LEWIN, *Les trusts au Congo*, Bruxelles, Société populaire d'éditions, 1961, pp. 298-305.
56. M'BELA BOLEKELAKA, *art.cit.*, p. 73.

complètement à genoux le projet de la RD Congo, obligeant les HCB particulièrement à se concentrer sur le marché domestique abandonnant tout projet de nouvelles plantations. Les HCB procédèrent à certains endroits à la vente de leurs actions et plantations à d'autres firmes. On peut citer, par exemple, TriNorth Capital (Canada), ZTE Agribusiness Compagny Ltd (Chine), Blattner Group (Belgique/USA)[57], qui s'intéressèrent à la production d'huile de palme en RD Congo, mais qui n'ont pas égalé le niveau de performance autrefois atteint par les HCB.

7. Enjeux de la production artisanale d'huile de palme (1980-2020)

La paralysie constante de la plupart des huileries favorisa, à partir des années 1980, l'essor de la production artisanale d'huile de palme pour le besoin à la fois de subsistance, du marché local, du marché provincial et du marché interprovincial. L'importante part de la production villageoise, du reste consommée localement à Kinshasa, provenait essentiellement de la province de l'Équateur, de la province Orientale, des provinces de Bandundu et du Kasaï, et ce, grâce à la présence des voies maritimes. Il fallait compter aussi la part non négligeable de la province du Congo Central qui abondait le marché kinois par la route. Dans la province du Congo Central notamment, nombreux projets ont vu le jour au cours des 30 dernières années pour introduire la mécanisation et améliorer l'extraction, dans le but d'augmenter la production artisanale d'huile de palme.

Il convient de souligner que les producteurs artisanaux d'huile de palme en RD Congo recourent aussi à la culture du palmier élaeis, à l'exploitation des plantations abandonnées d'anciennes huileries et aux palmeraies naturelles. En 2017, la RD Congo occupait la première position des pays du bassin du Congo ayant une surface cultivée du palmier élaeis de l'ordre de 178.998 ha contre 170.169 ha pour le Cameroun et 11.876 ha pour le Congo Brazzaville[58]. Comparées à la situation de 1959, ces surfaces cultivées ont connu un décroissement notable. La particularité, pour la RD Congo, est que les vieilles plantations datant de la période coloniale continuent à faire l'objet d'une exploitation, en y repiquant quelques jeunes plantes.

Néanmoins, les petits planteurs qui existent partout ont tendance à augmenter les superficies cultivées plutôt que d'accroître les rendements des plantations existantes ; une situation persistante pour les raisons suivantes : – Moyens financiers limités ; – Difficultés d'accès au financement ; – Technologies rudimentaires ; – Informations techniques lacunaires ; – Rareté des presses mécaniques ; – Carence des moyens de transports adéquats et rapides, etc.

57. Ricardo CARRERE, *op.cit.,* pp. 54-55.
58. Elsa M. ORDWAY et *al.*, « Développement de la filière huile de palme dans le bassin du Congo. Nécessité d'une stratégie régionale impliquant les petits producteurs et les marchés informels », https://www.researchgate.net, consulté le 1.05.2025.

La synthèse de ces facteurs conduit à ce que l'huile artisanalement produite soit de qualité moindre, en raison des méthodes de production rudimentaires et presque entièrement manuelles. Ainsi, les conditions précaires d'obtention de cette huile impactent sur le prix de vente qui généralement est le double du prix d'huile industrielle et le double du prix au départ des villages. Quoi qu'il en soit, le commerce d'huile de palme, qu'il soit à faible ou à grande échelle, attire de nombreux négociants. Le prix d'achat et de vente d'huile varie d'une région à l'autre suivant les bassins de production, le pouvoir d'achat des consommateurs et la loi de l'offre et de la demande. Et, comme denrée alimentaire de première nécessité, l'huile de palme est largement consommée dans les milieux urbains avec disparité de consommation dans les ménages extrêmement pauvres et les ruraux. Ces derniers sont les faibles consommateurs d'huile qu'ils produisent puisqu'ils la destinent souvent au commerce.

En fait, la production artisanale d'huile de palme est une source de développement économique des zones rurales pauvres. Selon le groupe de consultance belge, la production artisanale était évaluée à 190 000 tonnes en 2005, avec un potentiel d'atteindre 300 000 tonnes en 2015[59]. Ceci dans la mesure où l'exploitation du palmier et l'extraction de l'huile qui en résulte font partie du savoir-faire congolais. Elle assure des revenus réguliers aux villageois, étant donné que la récolte des fruits s'étale sur toute l'année, et que la réduction saisonnière de la production est plus ou moins de faible ampleur. En 2005, par exemple, la production totale de l'huile de palme était évaluée à 225.000 tonnes par an, dont 25.000 tonnes seulement provenaient du secteur industriel, tandis que le secteur artisanal s'accaparait la part du lion avec 200.000 tonnes[60].

Toutefois, pour améliorer le secteur artisanal d'huile de palme en RD Congo, il faut faciliter l'accès au capital de petits planteurs et des responsables d'huileries artisanales, mettre en œuvre des politiques pour les ressources naturelles et faciliter l'accès à des opportunités commerciales et à la petite technologie, etc.[61]

Par ailleurs, en tant que matière première, l'huile produite artisanalement est aussi achetée par les savonneries artisanales. Et le savon produit, bien que de qualité médiocre, est généralement destiné à la vaisselle ; mais il est aussi d'usage pour la lessive et les soins corporels dans les familles pauvres. En revanche, dans le territoire de Mweka, les femmes fabriquent artisanalement de la graisse à partir des amandes palmistes pour les cheveux[62].

59. *Ibid.*
60. Ricardo CARRERE, *op.cit.,* p. 54.
61. Elsa M. ORDWAY et *al.*, *op.cit.*
62. *Ibid.,* p. 56.

La commercialisation de l'huile de palme d'origine artisanale est une composante essentielle de l'économie informelle où les femmes tiennent le monopole. Ainsi que le souligne Ricardo Carrère, dans les zones en conflit de l'Est de la RD Congo et partout ailleurs, la commercialisation de l'huile de palme permet de servir de caisse de secours : paiement des frais scolaires, des frais médicaux, des dots, des enterrements, etc.[63] On comprend dès lors que la production artisanale d'huile de palme et le commerce qui en résulte y compris la pratique de fabrication du savon et d'autres produits de nature diversifiée sont des moyens de résilience en milieux ruraux, périurbains et urbains.

8. Place du palmier élaeis dans le développement durable

La controverse que suscite la culture intensive du palmier élaeis en Afrique et dans le monde intrigue particulièrement les écologistes. Parallèlement à ses bienfaits et à l'huile qu'il génère, cet arbre a un côté nocif indéniable sur l'environnement. La production de l'huile de palme entraîne la déforestation, la perte de la biodiversité et contribue au changement climatique[64]. Dans le même ordre d'idées, en 2010, le World Raisnforest Movement[65] (WRM) a publié une étude intéressante sur les plans d'expansion des plantations industrielles de palmier à huile et leurs effets négatifs sur la société et l'environnement sur vingt-trois pays africains[66] qui participent à la production d'huile de palme.

Dans cette étude, le WRM démontre que le recours généralisé au système industriel de production d'huile de palme basé sur des plantations en régime de monoculture engendre la destruction des écosystèmes riches en diversité biologique, en particulier les forêts. Ces dernières sont remplacées par de grandes plantations de palmiers basées sur l'emploi à grande échelle des produits agrochimiques, lesquels portent atteinte aux réserves d'eau locales, par la pollution des bassins versants[67]. En même temps, non seulement on assiste à la confiscation des terres des communautés locales, mais aussi la plupart des terres s'épuisent, rendues inutilisables pour d'autres cultures, leurs valeurs agricoles s'amenuisent notablement. La déforestation liée à l'huile de palme a été particulièrement importante en Indonésie et en Malaisie depuis 1980, pays dans lesquels 40% de la déforestation est imputable au secteur d'huile de palme[68].

63. *Ibid.*, p. 55.
64. « L'huile de palme : un produit controversé aux conséquences néfastes pour l'environnement », https://ecologistes.net, consulté le 06.05.2025.
65. Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales.
66. Les vingt-trois pays africains sont : Angola, Benin, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, RD Congo, République du Congo, Côte d'Ivoire, Guinée équatoriale, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Madagascar, Nigeria, São Tomé, Sénégal, Sierra Leone, Tanzanie, Togo et Ouganda.
67. Ricardo CARRERE, *op.cit*., p. 5.
68. *Ibid.,* p. 29.

Toutefois, il convient de relativiser ces affirmations pour certaines régions de l'Afrique subsaharienne où la culture du palmier à huile n'a pas eu nécessairement d'impact nocif majeur dans la déforestation. Ceci d'autant plus que le palmier élaeis cultivé à travers le monde, nous l'avons dit précédemment, est d'origine africaine. Il pousse naturellement en forêts, s'adaptant par ailleurs aux sols pauvres ou riches, participant automatiquement au cycle de reboisement. Les palmeraies subspontanées passant par la phase d'aménagement couvrent des étendues immenses des terres, si bien que le besoin d'ouverture des plantations cultivées n'est que nul ou tout au moins rarissime. Ce qui justifie l'optimisme de Cécile Bessou et Alain Rival lorsqu'ils soutiennent qu'une forte expansion de la culture du palmier à huile en Afrique au détriment de la forêt est peu plausible même s'il faut rester vigilant[69].

Quoi qu'il en soit, pour arriver à mettre un terme aux pratiques de développement de la culture du palmier élaeis contraires à la gestion responsable de l'environnement, la pression des opinions publiques a suscité la création de Roundtable for Sustainable Palm Oil (RSPO), regroupant les grands pays mondiaux producteurs d'huile de palme comme la Malaisie et l'Indonésie, les principaux pays importateurs comme la Chine et l'Inde, les grandes sociétés occidentales utilisatrices comme Unilever et Nestlé, les ONG comme le Word Wildlife Fund (WWF) et Oxford Committee for Famine Relief (Oxfam), etc., en qualité d'exemple unique d'autorégulation à l'échelle mondiale d'un secteur entier, de l'amont à l'aval, sur des critères de responsabilité sociale et environnementale, sur les négociations et l'élaboration consensuelle des bonnes pratiques de culture et des normes de certification[70]. Aussi, remarquons que pour un développement durable du secteur d'huile de palme qu'il soit artisanal ou industriel, il faut absolument observer les règles de la bonne gouvernance.

Soulignons également que cette plante est une importante source de revenu pour la population, y compris l'État congolais. Elle a largement contribué à la croissance économique du pays dans le passé à travers l'aménagement des palmeraies naturelles, l'ouverture des plantations industrielles ainsi que la transformation de ses multiples produits et sous-produits. C'est autant dire que la réédition des expériences louables du passé est souhaitable.

69. Cécile BESSOU et Alain RIVAL, *op.cit.,* p. 28.
70. Alain WEIL, « Palmier à huile et développement durable », in *OCL*, vol. 17, n°6, novembre-décembre 2010, pp. 360-361, https://portals.lucn.org, consulté le 01.05.2025.

Conclusion

La production d'huile de palme est un secteur porteur de croissance en RD Congo comme le démontrent les différentes phases de l'exploitation intensive du palmier élaeis depuis des lustres à travers les investissements étrangers y compris l'exploitation artisanale dominée par les petits planteurs locaux. La production d'huile était largement favorisée par la présence d'abondantes palmeraies subspontanées aménagées sur lesquelles la colonisation se greffa essentiellement pour bâtir l'empire huilier aux connotations capitalistes, fondé sur la cueillette et la prédation. Ce système était marqué par la répartition inégale des dividendes aux dépens de la RD Congo et de sa population et par la fuite des capitaux devant servir aux réinvestissements.

Les succès enregistrés au cours de la période coloniale étaient la résultante des politiques agricoles adéquates, lesquelles encourageaient et sécurisaient les investissements du secteur privé donnant lieu à l'émergence industrielle. En revanche, la période postcoloniale était caractérisée par l'effondrement brutal des acquis du passé, causé par le chaos de l'indépendance et la gestion calamiteuse de tous les compartiments de l'entreprise huilière.

La relance de la production industrielle d'huile de palme et sa contribution dans la croissance économique de la RD Congo est plausible consécutivement à sa demande mondiale fulgurante. Ceci est d'autant plus réaliste dans la mesure où la RD Congo est une région d'opportunités pour l'expansion des plantations du palmier élaeis. Cette plante y est en partie originaire et y pousse naturellement partout. La production d'huile n'y est pas un vecteur de déforestation comme c'est le cas dans la plupart des pays de l'Asie du Sud-Est où elle est responsable de la déforestation, menace la biodiversité et provoque le réchauffement climatique. En RD Congo, le palmier élaeis est une puissante arme de résilience et contribue énormément au développement durable. ■